

SCHÉMA DES MOBILITÉS DE LA VILLE DE DIE

bougeons autrement... 

La mobilité ou le plaisir de se déplacer

Imaginons une ville où il fera bon flâner dans la rue, où une dame âgée aura plaisir à se déplacer, où un enfant à vélo pourra aller en sécurité de Chanqueyras au stade de foot, où une personne malvoyante sera en confiance dans la rue, une autre se déplaçant en fauteuil trouvera à se garer, et une autre encore pourra utiliser un transport solidaire pour rejoindre sa chorale, où celui qui a le temps et celle qui ne l'a pas pourront faire leurs courses dans un centre-ville paisible car chacun sera courtois envers les autres usagers, où les livraisons seront fluides, où il y aura de la place en zone bleue enfin respectée. Et pour aller au-delà de notre commune et économiser sur le prix de nos trajets, des services de voitures partagées. C'est cette ville que nous voulons.

Die est une ville moderne et on y voit des habitudes qui changent. Il y a aujourd'hui plus d'habitants qui se déplacent à pied et à vélo (30% des déplacements quotidiens). Les visiteurs s'en étonnent et nous envient. Mais il n'est pas toujours facile de se déplacer dans notre commune. Les piétons, les personnes à mobilité réduite et les cyclistes ne se sentent pas en sécurité. Die est une ville ancienne avec des rues étroites, beaucoup manquent de trottoir, il y a peu d'itinéraires sécurisés pour les cyclistes vers les quartiers périphériques. Les vélos sont plus longs, plus larges et souvent équipés de remorques, ils modifient le partage de la voirie et doivent être attentifs aux plus vulnérables. Les parkings d'accès au centre-ville, réglementés en zone bleue sont utilisées par des voitures qui y restent la journée. La rue Camille-Buffardel, où passent 800 voitures chaque jour, est utilisée à 80% comme un simple raccourci. De tout cela découlent des conflits d'usage, des crispations et des incivilités. Ces problématiques n'ont pas été prises en compte ces dernières années par les équipes municipales, peu d'aménagements ont été créés. Notre équipe communale, comme annoncé dans son programme, redit ici sa volonté d'organiser les déplacements pour un partage convivial de l'espace public et pour le bien-être de tous les usagers. Le présent Schéma des Mobilités dessine des pistes pour une ville d'avenir. Il est le fruit d'un travail de deux ans immédiatement entrepris au lendemain des élections de 2020 par les élus, les services et les citoyens engagés du territoire en faveur des mobilités actives, durables et partagées. Après un temps de diagnostic pour connaître et comprendre, voici, présenté ici, le temps des actions et des aménagements.

Isabelle Bizouard, maire de Die et Françoise Tesserond, adjointe aux Mobilités

Les grandes étapes d'élaboration du Schéma Directeur des Mobilités actives, durables et partagées

Marche, vélo, covoiturage, autopartage, auto-stop, stationnements...



2021

Orientations politiques : définition des enjeux et des objectifs stratégiques



01 > 04
2022

Consultation pour être accompagné par un bureau d'études spécialisé



05
2022

Lancement de l'étude



05 > 11
2022

Diagnostic : collecte de données, enquête, ateliers de concertation...



10-11
2022

Élaboration de scénarios



01 > 03
2023

Élaboration du programme d'actions



04
2023

Approbation politique (conseil municipal)



Financé par



Synthèse du plan d'action

La feuille de route de la commune

Nous savons qu'il est possible de créer des solutions pour améliorer les trajets des enfants, pour les personnes âgées, pour les personnes dont la mobilité est réduite, pour ceux qui travaillent, ceux qui cherchent du travail, les étudiants, et surtout créer des solutions pour ceux qui ne se déplacent pas beaucoup et ceux qui se déplacent sans cesse, mais paient trop cher leurs trajets.

Le Schéma des Mobilités sera notre plan d'action, décliné ci-contre en 18 fiches actions pour répondre à 4 axes d'objectifs identifiés durant l'année de diagnostic. Il sera notre feuille de route pour planifier, budgéter et mettre en œuvre une série d'actions concrètes dont certaines sont déjà lancées.



Synthèse du diagnostic : les leviers pour faire changer les choses

Pour mettre au point le plan d'action, il a fallu prendre un temps d'étude, indispensable pour bien faire les choses et engager l'argent public. Ce travail a été mené avec un bureau d'études professionnel, des séances de travail en comité consultatif des mobilités, une enquête* et des rencontres avec les habitants. Compte rendu en image ci-dessous. La version complète est disponible sur le site de la mairie.

*Enquête déplacements auprès des habitants réalisée entre juin et septembre 2022 : un questionnaire "adultes" (830 répondants) et un questionnaire "jeunes et scolaires" (60 répondants).



Une zone de rencontre agréable à vivre

Un manque de compréhension rendant parfois la cohabitation tendue entre les différents usagers et dangereuse pour les plus vulnérables



30% des trajets quotidiens à pied ou en vélo

Un manque d'aménagements sécurisés sur les itinéraires centre-ville/quartiers extérieurs



Des commerces attractifs et accessibles en centre-ville

80% des 800 véhicules recensés par jour dans la rue Camille-Buffardel ne font que traverser le centre-ville



Des parkings en nombre suffisant

Des zones bleues trop peu respectées (60% des disques relevés par l'observation en semaine ne sont pas en règle)



Des transports collectifs (train, car, bus, transport à la demande)

Une fréquence insuffisante et en non-adéquation avec les besoins



Un potentiel de mobilités partagées (covoiturage, autopartage...)

Un atout à développer pour vraiment entrer dans les mobilités de demain



Tous les modes de transports présents sur le territoire

Une intermodalité à améliorer (infos voyageurs, stationnements vélo en gare et aux arrêts, transport vélo dans les cars...)

Axe 1 : Améliorer les déplacements en cœur de ville

- 1.1 : Modifier le plan de circulation pour limiter le trafic de transit
- 1.2 : Aménager et équiper le centre-ville pour favoriser la marche et l'accessibilité des PMR
- 1.3 : Réorganiser et hiérarchiser les poches de stationnement
- 1.4 : Inciter à un meilleur respect de la réglementation du stationnement
- 1.5 : Mieux réglementer et accompagner la livraison en centre-ville

Axe 2 : Aménager des liaisons piétons et vélo entre les quartiers extérieurs de la ville et le centre-ville

- 2.1 : Réaliser des aménagements piétons et vélo sécurisés et efficaces
- 2.2 : Mettre en place un jalonnement facilitant les déplacements
- 2.3 : Prendre systématiquement en compte les modes actifs y compris PMR dans la refonte des voiries
- 2.4 : Veiller à l'entretien des aménagements
- 2.5 : Améliorer l'offre de stationnement vélo

Axe 3 : Accompagner les habitants à de nouvelles formes de mobilités

- 3.1 : Renforcer la pratique d'autostop
- 3.2 : Développer un partenariat pour la mise à disposition de véhicules en autopartage
- 3.3 : Aménager des aires multimodales pour faciliter l'intermodalité
- 3.4 : Accompagner au développement de services vélo
- 3.5 : Faire évoluer l'offre de transport solidaire pour les publics isolés et éloignés des équipements

Axe 4 : Animation, suivi et évaluation du schéma des mobilités

- 4.1 : Élaborer un plan de communication visant à promouvoir les modes actifs et mobilités partagées et les bénéfices auprès des différentes catégories de population
- 4.2 : Assurer le suivi via un observatoire des mobilités
- 4.3 : Veiller à la compatibilité et à l'articulation du Schéma avec les documents d'urbanisme

Premiers aménagements en cours

Circulation à Chabestan : expérimenter pour améliorer

La circulation de tous autour de l'école Chabestan est difficile. En découlent des encombrements et une ambiance fébrile qui créent des situations à risque. Des parents d'élèves et des collectifs d'usagers ont interpellé la mairie de Die. Un aménagement est proposé depuis avril 2023 à titre expérimental. Il a été évalué en juin auprès des parents, ajusté avec de récents aménagements et de nouveaux horaires. Le bilan est globalement satisfaisant, car il a permis d'améliorer la sécurité des usagers, d'apaiser les vitesses, de donner une place aux piétons le long du mur à l'ouest du parvis, et de permettre aux vélos d'emprunter la montée du chemin de Chabestan de manière plus sécurisée. Il subsiste cependant des problématiques qui doivent être traitées, avec un enjeu de bon partage de l'espace public (stationnement de vélos sur les trottoirs...).

Des réponses aux demandes des usagers

Créations de cinq nouvelles places PMR en centre-ville et poursuite des installations de stationnements vélos (déjà 200 places disponibles).



1 100 places occupées au 3/4 en journée de semaine (92% en zone bleue et 68% sur places non réglementées)



Chemin de Chabestan

vers un espace apaisé pour tous !



Des campagnes de communication

Pour sensibiliser à la sécurité, au bénéfice d'un changement de pratique en faveur des mobilités actives et au respect dans le partage de l'espace public.



SUIVI AVEC LES USAGERS

Le comité consultatif des mobilités, créé en 2021 et animé par la commune, constitue l'instance privilégiée pour que le Schéma soit suivi de manière transparente et enrichi de l'expérience et du regard des différents usagers. Il se réunit régulièrement en mairie et rassemble :

- des collectifs et personnes-ressources : Collectif Diois Piétons, Collectif Vélo Diois, Joselyne Georget ANPIHM, Collectif Accessibilité Diois, Gilles Delimal, ESCDD, Collectif Diois Autopartage, Collectif Gare à Nous, Association des commerçants et artisans CtoutDie, Nathalie Gayraud Office de Tourisme du Pays Diois, association UNRPA, Dromolib.
- des élus de la ville de Die : Françoise Tesseron, Jean-Pierre Bertrand, Dominique Joubert, André Girard, Thomas Bechet, Agathe Laville ;
- des services de la commune : Étienne, Saint-Marc chargé de mission Mobilités, Jordan Basileu, chargé de projet "Petites Villes de Demain", Agathe Woillez, responsable de la commande publique.

Dans les semaines qui viennent, des réunions publiques accompagneront les différentes phases d'aménagement.

MISE EN ŒUVRE

Coordination de la démarche globale (suivi et animation) : ville de Die. Mise en œuvre du plan d'actions : Ville de Die, ainsi que plusieurs partenaires publics ou privés : développement de services aux cyclistes (CCD, mobilités partagées (ESCDD, acteurs privés...), intermodalité (Région, SNCF...), en coopération avec la commune.

FINANCEMENT

L'étude d'élaboration du Schéma a coûté 7 000 € à la ville de Die (soit 20% du coût de l'étude), le reste ayant été cofinancé par le fonds européen FEADER dans le cadre du programme LEADER Diois (40% du total), ainsi que par le Conseil départemental de la Drôme à hauteur de 40%.



Les actions relatives à la "communication sur les modes actifs" et une partie du poste du chargé de mission Mobilité sont cofinancées par l'ADEME à hauteur de 50%, dans le cadre du programme AVELO2.



Pour les opérations d'aménagement de voirie, le Conseil départemental et l'État pourront accompagner financièrement la commune dans les études et travaux.

Retrouvez l'intégralité du Schéma des mobilités (diagnostic + plan d'action) en ligne sur mairie-die.fr



Flashez ce QR code
ou rdv sur mairie-die.fr*